

L'Intendant : éco-responsable

Situé au carrefour de toutes les logistiques de l'établissement, le gestionnaire est le responsable le mieux placé pour appréhender au sein de sa collectivité les enjeux environnementaux que la société dans son ensemble va devoir prendre en compte.

Les missions d'accueil, de restauration, d'hébergement, d'entretien général et technique qu'il exerce au profit de la collectivité territoriale de rattachement mais aussi les compétences qu'il assume dans la gestion des espaces, des circulations, des flux de marchandises, impactent toutes les problématiques actuelles liées au développement durable.

Les accords de Kyoto, ratifiés et signés par la France et l'Union européenne le 31 mai 2002 représentent évidemment un grand texte de la diplomatie internationale mais ils peuvent également trouver une traduction dans la vie collective d'une communauté scolaire, petit collège ou grand lycée.

La gestion citoyenne des ressources épuisables avec plan de réduction des consommations peut devenir une ligne de conduite locale :

- existe-t-il dans tous les établissements un relevé systématique (journalier voire hebdomadaire) de tous les comptages de fluides, destiné à prévenir toute dérive ?
- privilégie-t-on les équipements de base répondant à la sobriété énergétique : éclairages basse consommation, minuteries, robinet à retour automatique.....
- les ordinateurs sont-ils tous éteints (y compris la veille) en période de non utilisation ?
- vérifie-t-on la pertinence de la conduite de ses installations chauffage en relation avec les courbes de températures extérieures (type DJU),
- incite-t-on les collectivités propriétaires à initier les énergies renouvelables, le solaire, le photovoltaïque, l'éolien ?

La préoccupation environnementale c'est aussi le développement de la qualité d'usage des locaux et la préservation de la santé des occupants (élèves et personnels) : il incombe au gestionnaire de s'intéresser à la qualité de l'air intérieur en limitant les émissions de composés organo-volatils contenus dans les produits d'entretien dispersés à longueur d'année dans les salles de classe.

L'élaboration d'un plan de gestion des déchets d'activité basé sur le tri sélectif peut constituer un objectif pédagogique et social de la communauté scolaire ; à titre d'exemple il faut savoir qu'un lycée de 1500 élèves avec internat secrète 25 kilos de piles usagées par année scolaire, des conteneurs de récupération sont-ils prévus à cet effet ?

La restauration scolaire n'est pas si éloignée que ça des gaz à effets de serre : faut-il choisir des clémentines du Maroc transportées par camion (impact limité) ou livrées par avions-cargos (impact démesuré) ? L'éco-bilan de nos fournisseurs pourrait devenir aussi essentiel que la traçabilité de la viande bovine.

Voilà quelques perspectives qui s'ouvrent dans les futures missions du gestionnaire ; le développement durable, le respect de l'environnement, seront demain des paramètres incontournables de la gestion matérielle quotidienne ; l'intendant, technicien financier, devra appréhender le coût global de sa gestion.

Pour vous former dans ces nouvelles missions, pour enrichir vos compétences au contact de spécialistes, venez participer au Congrès de l'AJI qui aura lieu à Lille les 27 et 28 septembre 2007.